

juillet - décembre 2023

La lettre EDF & MOI

GUYANE



Simplifiez-vous la vie avec EDF !

L'OUTIL

Besoin de vous raccorder au réseau d'électricité ?

EDF vous accompagne et simplifie vos démarches avec le portail raccordement. Désormais, réalisez et suivez votre demande en ligne de bout en bout.



Un suivi de la prise en charge et de l'avancement de votre demande



Des notifications concernant l'évolution de votre demande



Des échanges avec nos chargés d'affaires via une messagerie sécurisée



Accéder au portail
raccordement d'EDF

Je scanne le QR code
↩

L'APPLI EDF DOM&CORSE

Infos travaux : n'hésitez plus, passez à l'Appli

EDF informe régulièrement ses clients sur les travaux programmés sur le réseau grâce à son site internet : edf.gf Retrouvez désormais ces informations sur l'application EDF DOM&Corse.



Télécharger l'appli EDF Dom & Corse

Je scanne le QR code
↩



72%

c'est la part des énergies renouvelables
(ENR) dans la production d'électricité de la
Guyane en 2022

LES BONNES PRATIQUES

Chaque geste compte

Adoptez des gestes simples dans votre logement pour diminuer votre consommation d'électricité. Éclairage, cuisson ou encore ventilation et climatisation, EDF vous propose plus de 30 gestes utiles pour réduire votre facture et agir pour l'environnement en Guyane.



Découvrir les gestes utiles

Je scanne le QR code
↩

Quoi de neuf en Guyane ?

PARTENARIAT



EDF rencontre les jeunes pour susciter des vocations

Nos équipes se rendent régulièrement dans les établissements scolaires pour parler des métiers d'EDF : témoignages, diplômes, parcours, autant de sujets abordés pour susciter des vocations.

RÉSEAU

L'élagage, une responsabilité partagée

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage sur sa propriété. EDF est responsable de l'élagage en domaine public à proximité des lignes électriques. En cas de doute, rapprochez-vous d'EDF.



En 2022, l'élagage réalisé par EDF à proximité des réseaux basse tension a progressé de

64%

par rapport à 2021

PROXIMITÉ CLIENTS

EDF se déplace dans l'Ouest et l'Intérieur guyanais

Depuis le début de l'année, les équipes raccordement sillonnent les communes d'Est en Ouest pour répondre aux questions des futurs clients : quelle procédure quand je veux raccorder mon logement au réseau électrique ? Quelles démarches pour la mise en conformité de mon installation électrique intérieure ?

Des réponses ont aussi été apportées aux questions posées sur les contrats et la facture d'électricité.

La démarche "Rakordé nous peyi" se poursuivra en 2024 pour continuer à être à l'écoute et au plus près des clients sur tout le territoire.

